

FORTIS BANQUE



Nouvelles obligations à 5 ans en euro

Anheuser-Busch InBev, le plus grand brasseur au monde, lance une offre publique d'obligations libellées en euro et offrant un coupon annuel de 6,57% (brut) pendant 5 ans. Sur base du prix d'émission de 101%, le rendement actuariel est de 6,33% (brut).

Profil d'entreprise d'Anheuser-Busch InBev

Né de l'acquisition d'Anheuser-Busch par InBev en novembre 2008, le nouveau groupe Anheuser-Busch InBev (AB InBev) est ainsi devenu le plus grand brasseur au monde et compte parmi les 5 premiers groupes mondiaux de biens de consommation. Le Groupe opère dans plus de 30 pays et emploie quelque 120.000 personnes.

Basée à Louvain, AB InBev peut se prévaloir d'une longue et riche tradition dans le brassage de bières de qualité et ce, dès 1366, date à laquelle fut fondée la brasserie Den Hoorn à Louvain et dès 1860 aux Etats-Unis, avec la fondation de la brasserie d'Anheuser & Co. à Saint-Louis.

Anheuser-Busch InBev s'appuie sur un portefeuille de plus de 200 marques comprenant les marques phares mondiales Budweiser, Stella Artois et Beck's, des marques multi-pays à forte croissance, telles que Leffe et Hoegaarden, ainsi que des fortes "perles locales", comme Bud Light, Skol, Brahma, Quilmes, Michelob, Harbin, Sedrin, Cass, Klinskoye, Sibirskaia Korona, Chernigivske et Jupiler, entre autres. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser-Busch InBev occupe la première ou la deuxième position sur plus de 20 marchés à travers le monde.

Anheuser-Busch InBev est cotée sur Euronext Brussels et fait partie de l'indice Bel 20. Au 28 janvier 2009, sa capitalisation boursière était de quelque 32 milliards EUR. Le Groupe possède une notation de BBB+ chez S&P et de Baa2 chez Moody's. Sur une base pro-forma, le groupe fusionné aurait atteint un chiffre d'affaires de 26,4 milliards EUR en 2007. Sur une base distincte, InBev a réalisé, sur les neuf premiers mois de 2008, un chiffre d'affaires de +/- 10,85 milliards EUR et un bénéfice net de +/- 1,24 milliard EUR. Sur la même période, Anheuser-Busch a réalisé un chiffre d'affaires de +/- 15,54 milliards USD et un bénéfice net de +/- 1,87 milliard USD.

(Source: Anheuser-Busch InBev)

COMMENT SOUSCRIRE?

La période de souscription court du 10 au 24 février 2009. Une clôture anticipée est toutefois possible en cas de modification des conditions de marché ou de sursouscription. Dans ce cas, les souscriptions donneront éventuellement lieu à répartition.

Vous pouvez souscrire à ces nouvelles obligations via **PC banking** ou **Phone banking** (au 02 433 40 32), ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis Banque** ou via d'autres intermédiaires financiers.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le **Service Clients au 02 433 40 32** ou consultez notre site internet www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").



Principales caractéristiques de ces obligations

Emetteur	Anheuser-Busch InBev SA/NV. Rating ¹ : BBB+ (perspective stable) chez S&P et Baa2 (perspective stable) chez Moody's.
Garants	Les filiales du groupe AB InBev listées dans le Prospectus de Base.
Offre	Offre publique en Belgique, aux Pays-Bas et au Grand Duché de Luxembourg. Des restrictions de vente peuvent être applicables aux résidents de certains pays. Elles sont reprises dans le Prospectus.
Profil de risque	Sur la base des critères établis par Fortis Banque, ces obligations sont destinées à l'investisseur présentant un profil de risque neutre à agressif . Plus d'informations sur les profils de risque sur www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "établir votre profil d'investisseur").
Montant	Minimum 150 millions EUR. Ce montant correspond au montant minimum des obligations que l'Emetteur a l'intention de vendre. Dans la mesure où les banques n'ont aucune obligation en termes de placement, le montant total de l'offre peut être réduit (au montant effectivement vendu à la fin de la période de souscription).
Titres	<ul style="list-style-type: none"> - Coupures (valeur nominale): 1.000 EUR. - Code ISIN: BE6000006716 / Série EMTN 4. - Titres dématérialisés. Pas de livraison physique possible. - Titres régis par le droit anglais (et, pour certain aspects décrits dans le Prospectus, par le droit belge).
Service financier	Gratuit ² auprès des agents payeurs Fortis Banque en Belgique et BGL au Luxembourg.
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> - Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, le 27 février de chaque année et pour la première fois le 27 février 2010. - L'investisseur recevra chaque année un coupon brut de 6,57%. - Le rendement actuariel sur prix d'émission s'élève donc à 6,33%. - Un relèvement du coupon est prévu en cas d'abaissement du rating (qualité crédit) de l'Emetteur. Pour plus d'informations, voir les Final Terms.
Echéance	27 février 2014, soit une durée de 5 ans (sauf en cas d'exercice par l'Emetteur de l'option de remboursement anticipé tel que décrit au point 20 des Final Terms).
Date d'émission et de paiement	27 février 2009.
Prix d'émission	101% de la valeur nominale (incluant une commission de placement de 1% et une commission de souscription de 0,875%, à charge de l'investisseur particulier).
Prix de remboursement	100% de la valeur nominale à l'échéance.
Cotation	Les obligations seront cotées sur Euronext Amsterdam et sur le London Stock Exchange Regulated Market.
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique³	<ul style="list-style-type: none"> - Les revenus des obligations sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. - Pas de taxe sur opérations de bourse sur le marché primaire. - Taxe sur opérations de bourse à la vente et à l'achat sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Frais²	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de droits de garde des obligations sur compte-titres: à charge des souscripteurs. - Conservation de ces obligations en Compte-titres Fortis Banque: au tarif en vigueur.
Risques principaux	En cas de défaut de l'Emetteur, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'Emetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces obligations. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces obligations pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses obligations avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale. Les investisseurs intéressés par ces obligations ne doivent prendre la décision d'y investir qu'après s'être livrés à un examen propre et indépendant, basé sur les informations reprises dans le Prospectus et en particulier sur les informations reprises dans la section intitulée "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. S'ils l'estiment nécessaire, ils peuvent consulter un spécialiste en conseils financiers. En cas de doute quant à l'adéquation de cet investissement à leurs besoins et à leur situation, les investisseurs sont invités à s'abstenir d'investir.
Prospectus	Le prospectus de base daté du 16 janvier 2009 (le " Prospectus de Base ") est complété par les conditions définitives datées du 9 février 2009 (les " Final Terms "). Le Prospectus de Base et les Final Terms ont été rédigés en anglais et constituent ensemble le " Prospectus ". Un résumé du Prospectus de Base est également disponible en français et en néerlandais. Ces documents sont à disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

¹ La signification de ces ratings est reprise dans le Prospectus (voir ci-dessus). Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Emetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

² Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers pour cette opération.

³ Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Avertissement

Ce document est un document promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque SA, dont le siège social se situe Montagne du Parc, 3, B-1000 Bruxelles. Il ne constitue pas un prospectus au sens de la législation relative aux offres publiques et/ou à l'admission d'instruments financiers à la négociation sur un marché. Ce document ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.